



Formation

Posture d'employeur : favoriser la communication et la coopération

Lundi 11 décembre et lundi 8 janvier
à Malijai (04)



ARDEAR
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Logo(s) co-
organisateur(s)

Objectifs de la formation :

- Interroger et construire sa posture d'employeur et le cadre managérial mis en place
- S'outiller pour favoriser la confiance mutuelle, la coopération et l'implication

Public visé :

Agriculteurs-trices

Pré-requis : Pas de pré-requis

Coût de la formation : 700€ (par personne, soit 350 € pour 7h de formation)

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 3000 €/an/contributeur

Retrouvez les [conditions générales d'utilisation](#) et le [règlement intérieur](#) sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/Se-former-1403>

Durée et modalités de la formation : 2 jours (14 heures) / 9h-17h – 6 stagiaires minimum, 8 stagiaires maximum par session / Repas tiré du sac le midi, sur place.

Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

<<Programme détaillé au dos >>

ARDEAR PACA

15 avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX
Tel : 06 11 78 45 89
Mail : contact@ardearpaca.org

Renseignements et inscription :

Amélie Pelletier
06 11 78 45 89
amelie.pelletier@ardearpaca.org



ARDEAR
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

N° SIRET : 509 252 490 00032
N° Organisme de Formation : 93840372284



vivea Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant

Posture d'employeur : favoriser la communication et la coopération

Lundi 11 décembre et lundi 8 janvier à
Malijai (04)

Programme de la formation :

Interroger sa posture d'employeur et le cadre managérial mis en place

- Partager ce qui me pose problème dans ma posture d'employeur
- Repérer les types de management et d'encadrement
- Analyser sa pratique, repérer des axes d'amélioration

S'outiller pour favoriser la confiance mutuelle, la coopération et l'implication

- Identifier les caractéristiques clés de la communication, de la coopération et de l'implication
- Repérer les étapes d'un recrutement et de l'accueil d'un salarié
- Analyser sa pratique, repérer des axes d'amélioration

Construire sa posture d'employeur et son cadre de travail

- Identifier des outils d'encadrement et définir son cadre de travail
- S'entraîner à s'exprimer (exercices et mises en situation)

Intervenante :

- Amélie Pelletier, accompagnatrice et formatrice en gestion des Ressources Humaines dans le milieu associatif et le milieu agricole.

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, d'exercices, d'étude de cas et de mises en situation à partir de situations vécues apportés par les stagiaires.

Modalités d'évaluation :

Une autoévaluation sera réalisée en fin de formation.

Indicateur de résultat :

93,7% de satisfaction globale sur les formations de 2022.

Renseignements et

inscriptions : Amélie Pelletier
06 11 78 45 89
amelie.pelletier@ardearpaca.org

Inscription jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.

Contenu ci-dessous non obligatoire

CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : www.vivea.fr

ETRE REMPLACE POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :
www.servicedereplacement.fr

